

UTL - Université du Temps Libre de Périgueux

Maison des Associations
12 cours Fenelon - 24000 Périgueux

Téléphone: 05.53.53.94.49
Site web: www.utlperigueux.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ANNEE 2024/2025

Ce document RECTO - VERSO peut être téléchargé sur le site de l'UTL

Vous pouvez vous inscrire en ligne à partir de notre site internet,
ou par courrier en **joignant une enveloppe timbrée et un chèque**.

"1 seul formulaire par personne"

M / Mme	Nom:	Prénom:
Adresse:		
Code postal:	Ville:	
Téléphone:	Portable:	
Adresse électronique:	@	
Année de naissance:	en MAJUSCULE svp pour mieux vous lire - Attention aux points et tirets	

	Tarifs	Choix	Montant
COTISATION DE BASE (obligatoire - non remboursable)	35 €	X	35 €
ATELIERS: (mettre une croix dans la case " choix" de l'atelier désiré)			
Œnologie (à payer directement au professeur: Mme Roberty)	270 €		
Tai-Chi	155 €		
Qi Qong	155 €		
Peinture <i>Confirmé</i> - Mme Marcillaud	155 €		
Dessin & Peinture débutant Mme Delmas Marsalet	135 €		
Dessin confirmé <i>lundi (L) ou vendredi (V) - Entourer le jour</i>			
Informatique niveau (1) / 1 / 2 /	125 €		
Sophrologie Nouveau	115 €		
Atelier d'écriture groupe (1) / 1 / 2 /	85 €		
Anglais niveau (1) / 1 / 2 / 3 / 4 / 5 /	85 €		
Allemand niveau <i>Initié</i>	85 €		
Espagnol niveau (1) / 1 / 2 / 3 / 4 /	85 €		
Italien niveau (1) / 1 / 2 / 3 /	85 €		
Chinois <i>pour débutant</i>	85 €		
Conversation Espagnole	85 €		
Conversation Anglaise	65 €		
Conversation Italienne	65 €		
Chorale	65 €		
Economie niveau (1) / 1 / 2 /	65 €		
Philosophie <i>lundi (L) ou mercredi (M) - Entourer le jour</i>	65 €		
Histoire de l'Art	60 €		
Langue et culture occitanes	15 €		
Cercle de Lecture	15 €		
Total:			€

(1) entourer le niveau estimé ou le groupe choisi

(2) Possibilité de payer en 3 fois au-dessus de 150€ seulement, chèques datés du jour de l'inscription

Je m'engage à respecter les consignes sanitaires qui pourraient être imposées par les autorités et dégage l'UTL de toute responsabilité.	Date
	Signature:
Cadre réservé à l'UTL	si Echelonnement
si le nom du chèque est différent de celui de l'adhérent, merci de mentionner	oui / non
* au dos du chèque: nom du bénéficiaire et n° de carte	Montant (2)
* ci-dessous le nom du titulaire du chèque :	Carte n° :
	Délivrée le :
	Par:

Extrait de la charte de l'adhérent concernant les inscriptions à l'UTL

Adhésion

Les adhésions et les inscriptions aux activités ont lieu chaque année à partir du 1^{er} lundi du mois de septembre. Les inscriptions se font soit en ligne, soit par courrier **en envoyant le formulaire d'inscription accompagné d'un chèque de règlement et d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi de la carte d'adhésion**. A défaut d'enveloppe timbrée, la carte est adressée par mail.

A défaut de règlement, l'inscription ne sera pas retenue.

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou mail

Une carte d'adhérent nominative, individuelle et **non remboursable** est remise à toute personne s'étant acquittée de son adhésion. Elle est valable pour toute l'année universitaire. Elle donne accès gratuitement aux conférences du mardi et permet de participer aux différentes activités payantes proposées par l'UTL. **Elle ne permet en aucun cas d'inviter des personnes non adhérentes aux activités de l'association. Elle doit être présentée lors de toute participation, en particulier à l'accueil des conférences du mardi au CGR-Cinéma.** Elle donne également droit à des réductions chez nos partenaires dont la liste est consultable sur le site internet de l'association ou dans le bulletin.

Demandeurs d'emplois, étudiants, handicapés peuvent bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif des ateliers entièrement maîtrisés par l'UTL.

Activités

Les inscriptions aux activités sont accordées dans la limite des places disponibles.

L'adhérent est responsable de son état physique et doit s'assurer que sa santé est compatible avec certaines activités : sorties, voyages, tai chi, Qi-Qong, ...

Abandon ou absence à une activité :

- L'absence à une ou plusieurs séances ne peut donner lieu à un remboursement même partiel.
- Les adhérents absents aux 3 premiers cours, sans nous faire part de leur intention de participer ensuite, seront remplacés par une personne sur liste d'attente.
- Si une ou plusieurs disciplines ne peuvent avoir lieu aux jours prévus, elles seront reportées par l'UTL à une date ultérieure, dans le cadre de l'année universitaire en cours.
- Dans le cas d'une défection temporaire d'un professeur ou intervenant, l'UTL mettra tout en œuvre pour trouver un remplaçant dans les meilleurs délais.

Remboursement

Aucun remboursement d'atelier ne sera effectué après la 2ème séance, quel que soit le niveau choisi.

Seuls les cas de force majeure peuvent permettre de déroger à ces prescriptions (par exemple, activité supprimée par l'UTL en raison d'un nombre insuffisant de participants).

Le remboursement du coût de l'activité ne se fera qu'au siège de l'UTL sur présentation de la carte d'adhérent.

Cours de langues

Il n'est pas permis de participer 3 années de suite à un cours de langue de même niveau

Les personnes ayant mal évalué leur niveau en début d'année universitaire, peuvent, jusqu'aux vacances d'automne quitter ce niveau et rejoindre sans pénalité un niveau plus adapté, avec **l'accord du professeur et sous réserve de place disponible**.

Convocation

Aucune convocation n'est envoyée pour suivre les cours et ateliers. Les adhérents doivent se reporter au calendrier des activités de l'UTL qui se trouve sur notre site internet et dans le bulletin annuel, ou se renseigner au secrétariat du siège de l'Association pendant les permanences.